
veau comme celui-ci. Au commencement ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons et débitent du bois de charpente qu'ils vendent très cher. Ayant ainsi le nécessaire ils commencent à faire trafic, et de la sorte ils s'avancent peu à peu."

Quel contraste entre l'habitant de la Nouvelle-France et le paysan de l'ancienne ! Ici point d'impôts royaux, point de redevances seigneuriales, onéreuses, la propriété du sol et la jouissance du fruit de ses labours. Là, au contraire, les impôts dûs au roi, les redevances aux seigneurs, les corvées, l'odieuse droit de chasse qui permettait au seigneur de dévaster sa récolte. Sur la position du paysan français au 17^{me} et 18^{me} siècle, je vous engage à lire l'affreux tableau qu'en fait M. H. Taine dans son savant et admirable ouvrage : " Les origines de la France contemporaine."

Le colon français est resté ce qu'il était, c'est un admirable colon écrit M. Farrers ; il peut manquer d'esprit d'entreprise, mais ses qualités solides ne sont pas surpassées par celles des écossais. Il est un monument vivant de la vérité de ce vieux dicton que bon sang ne peut mentir.

Conservons donc au cultivateur canadien cette appellation d'habitant qui a une origine authentique et honorable, que l'habitant ne rougisse pas de s'entendre appeler ainsi, enfin que les écrivains emploient le mot sans hésitation et surtout sans le mettre en italique.

T. P. BÉDARD.